Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 61 (1966)
Heft: 1-fr

Buchbesprechung: Bibliographie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Législation culturelle aux Grisons

Le 23 mars 1965, le Petit Conseil du canton des Grisons a adressé au Grand Conseil un projet de loi et un message concernant la protection du patrimoine et de la nature, en même temps que la vie culturelle: un excellent, peut-être le meilleur message que le gouvernement grison ait jamais publié. L'exposé était si complet, les arguments si convaincants que le projet a été adopté sans opposition par le Grand Conseil, puis soumis à la votation populaire et accepté par 9300 oui contre 4500 non.

On peut saluer avec une grande satisfaction ce résultat; il faut souligner que c'est un canton pauvre et montagnard, où domine une population paysanne, qui a adopté une loi qui n'entraîne que des dépenses pour la caisse de l'Etat. Il est permis d'ajouter que l'activité des deux Ligues, qui dure depuis un demi-siècle, a préparé les esprits et contribué au succès de cet important scrutin.

Le canton des Grisons a donc désormais les moyens légaux et financiers, d'une part pour une défense active du patrimoine et de la nature, et aussi pour pratiquer une politique de soutien des activités culturelles et de recherche scientifique.

Article 9 de la loi: Pour les travaux et les mesures de protection de sites naturels, de monuments et de paysages, l'Etat crée un fonds. Ce dernier est constitué

1. par un versement initial de 200 000 francs dès l'entrée en vigueur de la loi;
2. par des crédits annuels fixés par le Grand Conseil;
3. par les deux cinquièmes au minimum de la part du produit de la loterie intercantonale;
4. par des dons et legs de particuliers.

Les ressources provenant des points 2 et 3 sont capitalisées jusqu'au jour où le fonds atteindra 400 000 francs.

Article 10: Le Petit Conseil fixe l'attribution et le montant des subsides prélevés sur le fonds, sur préavis de la commission cantonale du patrimoine et de la nature.

Un fonds spécial existe pour les activités culturelles et scientifiques.

H. Plattner (Trad. L. G.)

Bibliographie

Châteaux vaudois. I. Des tours de guet aux forts féodaux. Texte de Jean Nicollier, photographies de Max-F. Chiffelle. Neuchâtel, Editions du Griffon, 1964, 28 p. et 48 pl. (« Trésors de mon pays », 112).

A côté des monographies qu'elle a consacrées aux châteaux vaudois les plus connus, la collection des « Trésors de mon pays », que dirige Marcel Joray, vient d'inaugurer une série qui donnera, quand elle sera complète, une vue synthétique de l'évolution des constructions seigneuriales en terre vaudoise, des origines à la fin de l'ancien régime. Dans ce premier volume, Jean Nicollier présente les châteaux dont la fondation remonte au moyen âge. Voici d'abord les vieilles tours de guet du XIIe siècle, héritage de temps particulièrement troublés. Puis voici l'impressionnante théorie des véritables forts féodaux dont le Pays de Vaud est plus riche qu'aucune autre terre helvétique: Aigle qui a maintenu sa personnalité à travers les remaniements, Chillon « navire de haut-bord lancé par Messeigneurs de Savoie », Blonay qui depuis huit siècles est demeuré aux mains de la même famille, Glérolles embourgeoisé mais non pas anéanti, Oron qui date de la seconde moitié du XIIIe siècle et qui fut habité par 43 baillis successifs avant de devenir l'un des plus attrayants monuments accessibles au public dans le canton de Vaud, Lucens ancienne demeure d'été des évêques, Vuf-

flens, château de parade construit vers 1420 par un architecte italien, Morges gros « carré savoyard » et encore Moudon, Saint-Maire de Lausanne, Nyon, Aubonne, Orbe, La Sarraz, Champvent, qui a conservé « sa beauté martiale », Yverdon et enfin Grandson, « forteresse inoubliable qui en impose de par sa masse et son renom au plus indifférent des passants ».

Ecrivain raffiné, Jean Nicollier a su évoquer avec précision le passé tout chargé d'histoire de ces divers châteaux. Les fleurs de son style dissimulent une érudition et une culture qui ne sont jamais pesantes mais que l'on sent solides et riches.

Dans la collection des « Trésors de mon pays » cependant, l'illustration tient plus de place que le texte. A la réserve de la couverture, dont la vignette a été dessinée par Pierre Estoppey, elle est dans ce volume l'œuvre exclusive du photographe Max Chiffelle, qui n'est certes pas un débutant. Ses prises de vue tirent un merveilleux parti des jeux de lumière sur la pierre et sur les frondaisons. Elles ne sacrifient pas à un pittoresque facile: une rigueur de bon aloi s'y allie à la sensibilité de l'artiste. Et par son amour des larges espaces, des vues plongeantes ou surplombantes, Max Chiffelle a su donner à cette galerie de châteaux-forts un souffle et une vie qui achèvent de faire de ce premier volume des « Châteaux vaudois » une réussite. *J.-D. Candaux*

L. Dupont-Lachenal et Oscar Darbellay, *Martigny, de la capitale romaine à la cité moderne.* (Editions du Griffon, collection « Trésors de mon pays ».)

Plus qu'aucune autre cité valaisanne, Martigny est une ville palimpseste. Chaque époque efface la précédente pour récrire sa propre version de l'établissement humain au coude du fleuve, non sans qu'un vocable que l'on aurait oublié de gratter subsiste parfois entre des mots plus récents. Les Véragres chassent les Romains de Galba pour un demi-siècle, puis l'Empire installe à Octodure ses espaces à portiques; après un temps d'éclipse totale du bourg, le moyen âge recrée une localité plus en amont, qui s'étire peu à peu vers la plaine et que les temps modernes enrichissent et rectifient en partie. Dans la saveur de Martigny, avant la dernière guerre, dominait encore nettement un goût piémontais – néoclassique-alpin qui se retrouve à Aoste comme à Saint-Maurice; aujourd'hui, l'expansion vers le Rhône s'exprime en de grands blocs blancs et anonymes.

Le livre des Editions du Griffon réunit excellemment en un bouquet ces éléments à première vue disparates, mais que la nécessité du site unit de manière indissoluble. Texte informé, qui a le prix de relier sans cesse l'histoire locale aux grands événements extérieurs; – la démarche est particulièrement juste pour Martigny où se joignent tant d'itinéraires commerciaux et de pèlerinage afin d'unir des contrées aussi éloignées les unes des autres que, par exemple, Rome et l'Angleterre.

Histoire bien contée, riche de citations de voyageurs de toute époque, à l'honneur de ce carrefour usé par l'histoire comme la pierre d'un seuil. On sent que Martigny n'est pas un nom sur une carte, mais une communauté hautement individualisée et consciente de son caractère unique. Les photographies sont en tous points dignes du texte. Une des meilleures publications de cette pourtant très riche série. *André Corboz*

Peter Arnold (avec la collaboration de Walter Ruppen, Walter Feliser et H. Bundschuh), *Die Rundkirche von Saas-Balen* (à Mörel, chez l'auteur).

La Suisse a coutume de s'adapter aux tendances artistiques nouvelles avec un retard considérable: la chapelle de Tous-les-Saints à Sion (1325), purement romane, s'élève alors que le gothique a déjà donné tous ses chefs-d'œuvre; le gothique persiste à son tour jusqu'en plein XVIIe siècle et même plus tard (voyez les bas-côtés de l'église du Saint-Esprit, à Berne, qui datent de 1727). L'église de Saas-Balen illustre le même phénomène.

Si l'on se borne à l'analyse formelle, on constate que son plan présente deux ellipses de taille diverse qui s'interpénètrent perpendiculairement, et la référence saute à l'œil: il s'agit d'un édifice d'ascendance guarinienne qui pourrait dater de la fin du XVIIe siècle. Rien, dans le décor, ne vient infirmer cette conclusion. Certes, la volumétrie dénonce une certaine rigidité, mais ne serait-ce pas le fait de la rudesse alpine? L'extérieur montre d'ailleurs des bandes lombardes, signe évident d'une tradition médiévale qui achève de s'éteindre... Et pourtant, Saas-Balen ne remonte qu'à 1812! En d'autres termes, il était aussi anachronique de la bâtir que d'édifier aujourd'hui un opéra sur le modèle de Garnier...

L'étrange, pourtant, c'est que cet opéra serait mort-né, alors que ni Tous-les-Saints ni Saas-Balen ne le sont. Un langage architectural survit s'il n'a pas cessé d'être en usage, comme le français du Grand Siècle qui se parle au Canada: ni tout à fait vivant, parce que coupé de ses racines, ni tout à fait momifié, parce qu'appris de père en fils.

Nul besoin, dès lors, de souligner l'intérêt de cette publication. Malgré sa richesse (car il y est question d'une foule de choses en plus de l'architecture), elle ne fait qu'amorcer une recherche sur l'auteur, autodidacte, de cette étrange construction: Johann Josef Andenmatten.

C'est, autour de lui, toute une société pa-

triarcale qui se meut, étroitement soumise à la puissance de l'Eglise. Peter Arnold, curé de Mörel, le montre avec fougue dans des pages hautes en couleur.

La plaquette se termine par des notices relatives à l'œuvre du Heimatschutz en Valais ainsi qu'au Heimatschutz face au problème des églises nouvelles dans la partie alémanique du même canton: il faut les lire, car elles témoignent d'une ouverture sur l'architecture moderne et sur le problème de son insertion dans les villages que l'on voudrait rencontrer plus souvent. *André Corboz*

Auvernier. Aux Editions du Griffon, la collection «Trésors de mon pays», dirigée par Marcel Joray, s'enrichit d'un nouveau volume.

La vignette de la couverture, dessinée par Gilbert Huguenin, nous présente ce village aux toits brunâtres niché dans son vignoble renommé. Si vous regardez Auvernier du lac, vous le voyez se déployer harmonieusement dans le paysage s'appuyant contre la barrière du Jura, avec la Montagne de Boudry et celle de La Tourne, de part et d'autre de la Trouée de Bourgogne.

Auvernier est la plus petite des communes neuchâteloises. Il y a quelques dizaines d'années encore, son terrain était entièrement consacré à la culture de la vigne. Nombre de maisons particulières avec leurs jardins et leurs vergers jouissent maintenant encore de la vue du lac, avec ses bateaux et ses filets de pêcheurs. La baie d'Auvernier abonde en stations lacustres. La première mention d'Auvernier remonte à un document de 1011, où, pour la première fois, apparaît Neuchâtel et aussi Averniacum. Rodolphe III, roi de Bourgogne, donne ces deux localités et quelques autres à sa fiancée Irmengarde. Auvernier se rattachait à la paroisse de Colombier. Au XVe siècle, les villageois demandèrent l'autorisation d'édifier une chapelle, ce qui ne leur fut accordé qu'en 1477.

Le promeneur est emmené dans le vieil Auvernier à travers ses ruelles étroites jusque sur sa petite place centrale. Il passera auprès de son église, de sa maison de commune, de la maison de Soleure, appartenant autrefois à l'hôpital de cette ville, de son château remontant au XVIe siècle, et, tout en flânant, il apprendra force détails intéressants sur ses maisons, construites entre les XVIe et XVIIIe siècles. Auvernier a su garder son charme.

Une trentaine de belles photographies évoquent le village dans son vignoble, son château avec son parc, ses vieilles maisons aux fenêtres à accolades ou à colonnettes, sa maison carrée, ses vignerons, avec leurs «gerles» de vendange et leurs brandes, ses pêcheurs et ses filets au repos. Tout nous invite à nous arrêter quelques heures dans ce paisible village, à y savourer des filets de bondelles accompagnés de vins délicats, tout en laissant errer notre regard sur la baie d'un bleu tendre où s'ébattent grèbes et canards.

M. Revilliod

La «Maison de la Place», à Rossinière, par E. Henchoz. Extrait de la *Revue historique vaudoise,* 72e année, 1964. Imprimerie La Concorde, Lausanne.

«... Adam Martin curial de la Rossinière a faict bâtir ce logis en l'année 1664...»

Cette inscription sur les poutres épaisses, à la couleur d'ébène, se trouve gravée sur la façade de la «Maison de la Place» à Rossinière: deux défilés, la Tine et la Chaudanne; entre les deux, une partie de la vallée de la Haute-Sarine, resserrée en son milieu par le passage de la Malacheneau. C'est là que se situe le village paroissial de Rossinière.

L'auteur s'est attaché à fouiller parchemins, correspondances, livres de raison, mémoires, qui se sont entassés depuis des siècles, révélant l'histoire des familles qui ont travaillé au rayonnement de leur village, les Adam Martin, les Pilet et leurs innombrables descendants liés à l'histoire de ce pays.

Trois cents ans d'événements qui ont façonné l'image du village où s'inscrit, à part la Maison de la Place, le Grand Chalet, autre témoin du passé. Trouve-t-on, à notre époque, les signes d'une civilisation aussi marquante dont les traits sont nuancés par les ornements sculptés sur les façades de bois et par les lettrines sur les actes des notables?

Tout au plus voit-on çà et là une station d'essence ou les panneaux-réclames de boissons américaines ou de tabacs orientaux!

Rendons hommage à l'auteur d'avoir présenté, dans cette plaquette, la belle demeure de l'honorable commune de Rossinière et d'en avoir conté l'histoire. *R. Von der Mühll*

Le Canton de Vaud. No 118 de la série des «Trésors de mon pays». Editions du Griffon. Neuchâtel 1965. Texte de Samuel Chevallier. Photographies de Max-F. Chiffelle.

Les livres d'images, la diffusion toujours plus grande d'illustrations, la vision des choses prennent le pas sur la chose écrite; voir et regarder sont des activités qui l'emportent sur la lecture. Le langage s'altère, une nouvelle Babylone s'instaure dans la confusion des idiomes, dans l'impureté de l'expression. Les voyages procurent des impressions rapides; les frontières, jadis imperméables, s'estompent; les populations se mélangent, les races se confondent, les patries deviennent mouvantes: quitter son pays signifiait autrefois s'expatrier. Aujourd'hui, qui ne recherche pas, au contraire, une installation lointaine pour son agrément, pour faire des placements, pour se «dépayser»? Il n'y a plus aucune âpreté à la notion de partir, puisqu'il n'y a plus de distances et que

les retours sont aussi assurés que le sont les départs. Pourtant, quand on aurait fait le tour du monde, vécu des années au loin, y a-t-il rien de plus émouvant que de retrouver les traits, les contours, les teintes et les odeurs du pays qui vous a vu naître?

C'est un peu ce sentiment qui se dégage du livre sur le canton de Vaud, dont le texte est dû à Samuel Chevallier qui connaît les heures, les demi-heures et surtout les « quarts d'heure » vaudois; et dont les photographies ont été prises par Max-F. Chiffelle: la poésie des sites, la clarté de l'atmosphère, tout concourt à procurer cet émerveillement indéfinissable qui, de tout temps, a attiré les peuples les plus divers, chacun s'y sentant bien et s'y assimilant à travers les âges.

Ce petit livre s'enchaîne tout naturellement dans la série de la collection dirigée par Marcel Joray, si attentif aux belles choses, et contribue à faire aimer d'un attachement réel ce pays ouvert sur l'azur.

R. Von der Mühll

Rapport sur la situation et l'activité de la Ligue suisse du patrimoine national en 1965

Deux anniversaires ont marqué cette année 1965: il y a eu 60 ans, le 1er juillet, que la Ligue du patrimoine national avait été fondée; et en automne, la vente de l'Ecu d'or a eu lieu pour la vingtième fois. Le premier nous remplit d'une certaine fierté: fierté à la pensée des fondateurs qui ont lancé une idée neuve et féconde dans la vie culturelle de notre pays, et de tout ce qui a été réalisé de beau et de bon par leurs successeurs. Les ventes de l'Ecu d'or, elles, nous parlent avec l'éloquence des chiffres: quelque huit millions de francs nous ont été confiés jusqu'à présent, qui nous ont tout juste permis, ainsi qu'à nos amis de la Ligue pour la protection de la nature, de remplir nos tâches.

1965 fut au demeurant une année de tranquille maturation. Le projet de loi d'application de l'article constitutionnel sur la protection de la nature et du patrimoine a été achevé, et présenté aux Chambres avec un message du Conseil fédéral. A la Ligue suisse comme dans les sections cantonales, toute l'année a été occupée par les tâches ordinaires, auxquelles on se consacre avec conscience et aussi, parfois, avec succès.

1. Effectif. Le nombre des membres a passé de 10 091 à 10 427, soit une augmentation de 336. Quatre sections y ont plus particulièrement contribué: Zurich, Bâle, Neuchâtel, et la petite section du Haut-Valais.

2. Assemblée générale. Après une longue interruption, on s'est à nouveau retrouvé à Genève. La visite de Carouge, ancienne ville sarde sur sol suisse, a été une découverte pour la plupart des nombreux participants. Mais ils ont vivement apprécié aussi la promenade vespérale en bateau et l'excursion dominicale dans la campagne genevoise, avec ses monuments religieux et... européens. Nous avons parlé en détail dans la revue de cette assemblée générale ensoleillée, sorte de miracle au beau milieu d'une saison pluvieuse; nous aimerions tout de même remercier ici très chaleureusement nos amis genevois, hôtes avisés autant qu'attentionnés.

3. Comité central. Le comité central est composé des 19 présidents de sections, qui en font partie d'office, et de 12 « membres individuels », c'est-à-dire de personnalités particulièrement qualifiées, ou aptes à faire la liaison avec des institutions apparentées. A Genève, elles devaient être réélues, et, pour notre plus grande joie, elles ont toutes accepté de rester en fonction pour une nouvelle période administrative; le lecteur trouvera leurs noms dans la troisième page de couverture de la revue. Un nouvel élu est entré au comité central en la personne de M. Claude Bodinier, de Neuchâtel, qui assume avec distinction, depuis 1947, le service de presse de la Ligue du patrimoine en pays romand. Au président tessinois Franco Ender, de Ruvigliana, qui s'est retiré au cours de l'année, et qui a rendu de grands services à la cause du patrimoine outre-Gothard, a succédé l'ancien juge fédéral Fernando Pedrini, de Ruvigliana également. A l'unanimité, l'assemblée générale a conféré le titre de membre d'honneur à M. Heinrich Bächtold, qui a été président pendant 18 ans du « Heimatschutz » schaffhousois, et a rendu à notre cause de précieux services.

Le comité central s'est réuni à trois reprises. Ses délibérations du 29 mai à Berne l'ont occupé toute une journée. Elles étaient plus particulièrement consacrées à l'importante question de la navigation sur l'Aar et le Haut-Rhin.

Parmi les tâches régulières qu'assume le comité central, il y a l'attribution des subsides qui, sur le produit de la vente de l'Ecu d'or, vont à la caisse centrale. Les paysages et les monuments entrant en considération sont chaque fois présentés, avec des clichés en couleurs dûment commentés, par M. W.